

**RIUNIONE DI U 20 È DI U 21 DI DICEMBRU
REUNION DES 20 ET 21 DECEMBRE**

2018/O2/093

**REPONSE DE Mme Lauda GUIDICELLI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR M. Julien PAOLINI
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : REMPLACEMENT CNDS PAR L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

Monsieur le conseiller,

Je vous remercie pour votre question. En effet, le gouvernement, après avoir annoncé la baisse des crédits du Centre National du Développement du Sport en début d'année, que nous avons d'ailleurs réussi à maintenir pour partie, s'apprête maintenant à faire acter la suppression du CNDS au profit d'une Agence Nationale du Sport. Sa création nous préoccupe car elle pourrait entraîner une baisse des crédits alloués et provoquer un risque de délaissement du développement du sport pour tous, en faveur du sport du haut de niveau, alors même que nous défendons une politique sportive pour le plus grand nombre.

Cette crainte est d'autant plus justifiée que le 3 décembre dernier se tenait à Paris une réunion organisée par l'Association des Régions de France au cours de laquelle madame Roxana Maracineanu, Ministre des Sports, a annoncé la mise en place d'un nouveau modèle de gouvernance du sport, et ce à compter de mars 2019.

Pour vous expliquer brièvement, au niveau des territoires, deux nouvelles institutions seraient créées :

- Les parlements du Sport chargés d'élaborer un projet sportif à l'échelle des différents territoires;
- Les Conférences des financeurs, sorte de « guichet unique » pour les acteurs en besoin de subvention dans les quatre domaines suivants : Haut niveau, Sport professionnel, Equipement structurant et accès à la pratique.

Ces deux nouvelles institutions pourraient s'apparenter à notre actuelle « commission territoriale pour le développement du sport » sous réserve d'y appréhender les différents domaines et de la recomposer en y intégrant toutes les composantes, telles que l'Etat, les communes, les intercommunalités et les acteurs économiques.

Mais cette proposition de réorganisation qui aura un impact au niveau des territoires est un élément que l'exécutif a anticipé. C'est pour cela que j'ai pris l'initiative d'organiser les « Scontri di u Sportu » qui se tiendront, à partir du mois de janvier, pour une période de deux mois, durant laquelle j'irai à la rencontre de toute la communauté sportive. Cette grande consultation innovante prendra la forme d'ateliers qui auront lieu à Bastia, Corti, Portichju et Aiacciu, ainsi qu'un questionnaire en ligne afin d'associer le plus grand nombre. Cette démarche a pour but de définir un nouveau modèle de gouvernance, en associant tous les acteurs du monde sportif insulaire à la définition de la future politique sportive de la Collectivité.

Pour cela, nos ateliers s'intéresseront :

- au développement du sport, de l'initiation à la compétition ;
- aux infrastructures et à l'aménagement du territoire ;
- aux pratiques sportives de nature ;
- à la place de l'évènementiel et des manifestations sportives dans la politique sportive de la Collectivité;
- et enfin de manière transversale sera traitée la question d'un nouveau modèle économique pour le sport professionnel.

Enfin, les « Scontri di u Sportu » auront aussi pour but de définir un nouveau règlement d'aide, en remplacement de celui que nous avons adopté de façon transitoire. Notre objectif est de proposer une approche transversale du sport. Cette nouvelle politique sportive de projet, nous avons l'ambition de la construire par et pour la communauté sportive.

Vous l'avez compris, nous devons anticiper, prévoir et travailler à un périmètre territorial renforcé et adapté aux spécificités insulaires. Pour cela nous avons souhaité que cette nouvelle gouvernance annoncée au niveau national soit anticipée et que la définition de la politique sportive se réalise au plus près des acteurs sportifs, de façon concertée et surtout partagée.

Je vous remercie.